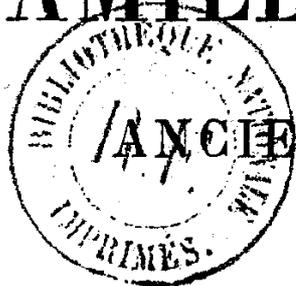


DICTIONNAIRE
DES
FAMILLES FRANÇAISES



ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIX^e siècle

PAR

C. D'E.-A.

Chaix d'Est-Ange

TOME SEPTIÈME

BRÉ-BUR

ÉVREUX

IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY ET FILS

4, RUE DE LA BANQUE, 4

1908

BRUNET de NEUILLY (de). Armes : *de gueules à deux chevrons alaisés d'or, accompagnés de trois étoiles d'argent, 2 et 1.* — Supports : *à dextre un léopard lionné au naturel, à sénestre une licorne blanche, accornée, crinée et onglée d'or.* — Devise : *Virtute duce.*

Cette famille DE BRUNET, qui paraît être aujourd'hui complètement éteinte, était originaire de Normandie. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres et particulièrement dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*.

Les jugements de maintenue de noblesse rendus en sa faveur au xvii^e siècle en font remonter la filiation à Didier de Brunet, sieur de Beauvais, en Normandie, capitaine pour le service du Roi en Italie sous M. de Lautrec, qui épousa en 1532 Nicole de Saulcières. Ce même Didier de Brunet, écuyer, passa un acte le 13 janvier 1537 comme représentant de sa femme, Nicole de Sauciers ; il fit une transaction le 6 juillet 1541 avec les habitants de Tenance et est mentionné avec sa femme dans un acte du 15 mars 1544. Il fut père de Jean de Brunet, écuyer, demeurant à Soulanges, qui épousa demoiselle Eléonor des Jobards par contrat du 15 novembre 1563, grand-père de Jérémie de Brunet, écuyer, Sgr d'Houdelaincourt, qui épousa le 14 juin 1604 Liesse de la Haye, et bisaïeul de Jean-Louis et de Jérémie de Brunet qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'aîné de ces deux frères, Jean-Louis de Brunet, Sgr d'Houdelaincourt, en Bassigny, gentilhomme de la manche du Roi, épousa dans un âge déjà avancé le 4 mai 1676 Anne de la Selle, fille et héritière du seigneur de Neuilly, dans l'élection de Pontoise. Il obtint en 1694 l'admission de sa fille à la maison de Saint-Cyr et fut maintenu dans sa noblesse le 6 avril 1699, sur preuves remontant à 1537, par un jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris, qui est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Son fils, Jean-François de Brunet, chevalier, Sgr de Neuilly, lieutenant-colonel du régiment de Bourbon-Cavalerie en 1731, marié en 1721 à Angélique Hébert, fit en 1739 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Geneviève de Brunet de Neuilly, née en 1729 à Neuilly, en Vexin. Il eut aussi un fils, connu sous le titre de comte de Neuilly, qui fut écuyer du roi Louis XV et qui fut professeur d'équitation des rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Le comte de Neuilly avait épousé M^{lle} de Beauchamps, lectrice de la reine Marie-Antoinette. Leur fils, Ange-Achille-Charles de Brunet, comte de Neuilly, né à Versailles en 1777, écuyer cavalcadour des rois Louis XVIII et Charles X, fut le dernier représentant mâle de sa branche et mourut

en 1863; il avait eu quatre filles, M^{me} Lecreps, décédée en 1883, la comtesse de Bourdeille, décédée à Limoges en 1857, M^{me} de Pont de Rivière, filleule du roi Louis XVIII et de la duchesse d'Angoulême, décédée en 1890, et M^{me} Durant de la Pastellière, décédée en 1868. La plus jeune de ces quatre sœurs laissa un fils, Abel-Dieudonné Durant de la Pastellière, né en 1843, qui s'est cru en droit de relever le titre de comte de Neuilly.

L'auteur de la branche cadette, Jérémie de Brunet, demeurant à Houdelaincourt, épousa le 8 janvier 1636 demoiselle Simone de Gallois. Celle-ci était veuve et avait la garde noble de ses enfants quand elle fut maintenue dans sa noblesse avec eux le 13 mars 1669, sur preuves remontant à 1537, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne. Son fils, Henri de Brunet, alla se fixer en Barrois, dans les États du duc de Lorraine, après le mariage qu'il contracta en 1671 avec Jeanne de l'Épine, héritière des seigneuries de Delouze et d'Aubilly. Charles de Brunet, né au diocèse de Toul en 1724, petit-fils des précédents, fut admis en 1739 dans la compagnie des cadets gentilhommes du duc de Lorraine après avoir justifié devant le Conseil aulique séant à Lunéville qu'il était arrière-petit-neveu de Jean-Louis de Brunet de Neuilly, maintenu dans sa noblesse en 1699 par l'intendant Phélyppeaux. Il devint dans la suite capitaine et chevalier de Saint-Louis, épousa en 1764 Marie-Anne de Combles et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bar-le-Duc. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il avait faites en 1779 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Charles-Hyacinthe de Brunet, né à Plichancourt en 1767, et dans les *Carrés d'Hozier* les nouvelles preuves de noblesse qu'il fit en 1781 pour obtenir l'admission du même jeune homme parmi les pages de la Petite Écurie. Charles-Hyacinthe de Brunet fut sous la Restauration lieutenant des gardes du corps, colonel de cavalerie et officier de la Légion d'honneur et reçut le titre héréditaire de comte par ordonnance du 24 décembre 1823. Il laissa deux fils que l'on croit être morts sans postérité. L'aîné de ceux-ci, Charles, comte de Brunet, né en 1805, gendre du colonel Parnajon, décédé à Metz en 1890, avait été page du roi Louis XVIII.

Principales alliances : de Beauchamps, de Bourdeille 1833, Veau de Pont de Rivière, de Combles 1764, Huchet de la Bédoyère 1838, de Roll, Desjardins de Gérauvilliers, Jaquot d'Andelarre, de Boucher de la Tour du Roc 1753, etc.